

PRODUCTION ÉLECTRIQUE INDOCHINOISE (1929-1937)

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE Production et consommation en 1937 (*L'Écho annamite*, 26 mai 1939)

Pour l'ensemble de l'Indochine, la puissance installée atteint 61.263 kW., y compris les installations destinées à la distribution publique à Quang-Yên et à Tuyên-Quang (Tonkin), contre 61.038 kW. en 1936. De nouvelles usines, exploitées en régie, ont été créées à Go-Công et à Hà-Tiên en Cochinchine, à Kompong-Chang au Cambodge.

La Cochinchine se réserve, à elle seule, près de la moitié de la puissance installée, le Tonkin en possédant plus du tiers. Les trois autres pays de l'Union indochinoise se répartissent moins d'un sixième de cette puissance.

Toutes les usines utilisent l'énergie thermique, à l'exception de celles de Chapa (Tonkin) et de Banméthuot (Annam), qui sont hydrauliques.

La production totale d'énergie électrique, de 1929 à 1937, a été la suivante (en kW) :

1929 : 62.825 ;
1930 : 72.797 ;
1931 : 69.048 ;
1932 : 64.352 ;
1933 : 61.693 ;
1934 : 59.963 ;
1935 : 64 273 ;
1936 : 68.401 ;
1937 : 74.739.

L'année 1937 est marquée dans chaque pays par une augmentation sensible de la production.

La consommation d'énergie électrique en 1937, pour tous les centres urbains alimentés par les centrales électriques, marque une nouvelle et importante augmentation. Elle dépasse les chiffres afférents à 1936 de 12 p. 100 en Annam et au Laos, de 18 p. 100 au Cambodge, de 14 p. 100 en Cochinchine, de 9 p. 100, au Tonkin et, enfin, de 13 p. 100 pour l'Indochine entière. Dans tous les pays, la consommation de 1937 est la plus forte qui ait été constatée.

Les chiffres totaux, de 1929 à 1937, sont les suivants (en kW) :

1929 : 44.409 ;
1930 : 50.309 ;
1931 : 48.825 ;
1932 : 46 744 ;
1933 : 44.217 ;
1934 : 43.773 ;

1935 : 47.225 ;
1936 : 61.842 ;
1937 : 58.354.

En ce qui concerne les principales villes de l'Indochine, on observe, de 1936 à 1937, une augmentation de la consommation égale à 6 p. 100 pour Hanoï, à 13 p. 100 pour Saïgon-Cholon et Haïphong, à 18 p. 100 pour Phnom-Penh. Mais c'est surtout dans la banlieue des deux premières villes, que l'augmentation se montre importante. Elle ressort à 46 p. 100 pour la zone suburbaine de Hanoï et à 29 p. 100 pour la banlieue de Saïgon.

Le nombre des abonnés au courant électrique s'accroît régulièrement, depuis 1934, dans tous les pays de l'Union.

Pour l'éclairage et la ventilation, la consommation par abonné privé est plus faible en Annam et au Tonkin que dans les pays du Sud. En dehors de toute autre considération, ce résultat tient sans doute à ce que la ventilation n'est nécessaire, dans le Nord, que pendant une partie de l'année.

En revanche, la consommation par abonné, pour les usages ménagers, est la plus forte pour le Tonkin et ensuite pour l'Annam, ce qui peut s'expliquer par le besoin de chauffage en hiver au Tonkin et même dans le Nord de l'Annam.

C'est à l'usage habituel de la ventilation électrique qu'il faut probablement attribuer le fait que la consommation moyenne par abonné est nettement plus élevée en Indochine qu'en France.

Un certain nombre d'établissements industriels, surtout au Tonkin, produisent eux-mêmes leur énergie électrique. Parmi ces établissements, figurent nombre d'entreprises minières, dont les exploitations sont généralement situées loin des grands centres urbains. Il arrive toutefois que, même dans ces grands centres, une entreprise importante ait intérêt à produire son énergie électrique.

Tel est le cas pour de grandes industries situées à Haïphong et à Nam-Dinh, au Tonkin.

On peut citer, pour trois catégories d'établissements (charbonnages, mines, métallurgiques et divers), 23 centrales privées dont 18 Tonkin, 3 au Laos et 2 en Annam, d'une puissance installée globale de 32.100 kW. et d'une production globale de 78.000.000 kW. Parmi les centrales privées, 4 seulement sont hydrauliques.

Leur puissance atteint 2.300 kW. et elles ont produit, en 1937, environ 5.400.000 kW.

La puissance totale des centrales privées dépasse la moitié de celle dont disposent les entreprises concessionnaires de distribution publique et leur production est supérieure à celle de ces entreprises.

L'Indochine présentait ainsi, pour 1937, une puissance installée de plus de 93.000 kW qui a fourni une production de près de 153 millions de kW.

LA FRANCE D'OUTRE-MER
Deux belles réalisations techniques
L'équipement électrique de l'Afrique du Nord et de l'Indochine
(*L'Écho annamite*, 24 novembre 1939)

[...] En Indochine, dès 1932, un essai d'électrification fut réalisé. Des concessions de distribution d'électricité furent octroyées par les villes de Haïphong et de Hanoï. En 1937, l'ensemble de la colonie possédait un équipement d'une puissance de 61.563 kW. A elle seule, la Cochinchine compte 30 % environ de la puissance installée. Le Tonkin en possède près du tiers.

Cette puissance de 61.263 kW est distribuée à la population. Mais, en marge de cet équipement aux fins de distribution publique, il existe de nombreuses usines privées. Ces autoproducteurs d'électricité produisent environ 32.000 kW.

Le total de la puissance installée en Indochine s'élève donc à 93.000 kW. environ.

En 1930, la production des distributeurs publics avait atteint 39 millions 963 mille kWh. En 1936, elle atteignait 58 millions 401.000. En 1937, le chiffre était porté à 74 millions 739.000 kWh, soit une progression de 13 % relativement à 1936. A cette production s'ajoute celle des autoproducteurs, qui s'est élevée, d'après les chiffres publiés dans la circulaire de l'Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique, à 78 millions de kWh.

L'augmentation de la consommation de l'énergie distribuée est en progression considérable. Dans la région de Hanoï, cette progression a été de 46 % en 1937 relativement à 1936, Dans la banlieue de Saïgon, elle a été de 29 %. Par contre, la consommation pour usage ménager, et spécialement pour le chauffage, est plus forte au Tonkin et dans le nord de l'Annam. La production d'électricité indochinoise est d'origine thermique et elle est alimentée par le. charbon indigène.

Ces deux exemples illustrent l'effort accompli par la colonisation française pour procurer aux populations les bienfaits des progrès de la civilisation moderne.
